PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH

Procès-verbal de la session ordinaire du mercredi 19 novembre 2008

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école le dix-neuf novembre de l'an deux mille huit à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Danielle Côté, parent

Isabelle Fortin, parent Lucie Dion, enseignante Hélène Vallée, enseignante

Francine Nolet, éducatrice au service de garde

MM. Stéphane Saulter, parent

Normand Cossette, enseignant Christian Leclerc, parent et président

Aussi présents :

Mme Martine St-Laurent, représentante de la communauté

M. Yannick Roy, directeur

ABSENCE

Aucune

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Christian Leclerc. Il est 19 h 10.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-435-08 IL EST RÉSOLU par madame Isabelle Fortin,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté avec les modifications suivantes :

- 6.4 Reporté à la prochaine rencontre
- 6.5 Critères d'inscription 2008-2009
- 6.6 Projet éducatif « caisse populaire »
- 6.7 Adoption règles de régie interne

ADOPTÉE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2008 CE-436-08 IL EST RÉSOLU par madame Danielle Côté,

QUE le procès-verbal soit et est adopté avec la modification suivante : la rencontre du 29 avril 2009 est reportée au 15 avril 2009.

ADOPTÉE.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL Les demandes de subventions pour les programmes « Écoles en forme et en santé » et « Aide aux devoirs » ont été acheminées à la commission scolaire. Ces demandes ont été accompagnées de la résolution CE-432-08 du Conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph.

Une lettre de remerciement a été acheminée à Mme Geneviève Benoît.

Le rapport annuel 2007-2008 a été acheminé à l'ensemble de nos partenaires et déposé sur le site web de l'école.

INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

PRÉSENTATION DES DOSSIERS

Aménagement d'activités parascolaires

Les membres du personnel de l'école ont élaboré une proposition d'aménagement d'activités parascolaires pour favoriser la réussite scolaire des élèves. Ces activités s'inscrivent dans des mesures relatives à des fins pédagogiques et éducatives du temps hors enseignement et hors horaire. Il a donc été proposé d'offrir des activités parascolaires pour favoriser l'activité physique, développer les habiletés manuelles et intellectuelles de nos élèves.

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'activités parascolaires constitue un moyen pour favoriser la réussite scolaire des élèves;

CE-437-08 IL EST RÉSOLU par monsieur Normand Cossette,

QUE soit approuvée la politique d'encadrement des élèves telle que proposée par la direction de l'établissement.

ADOPTÉE.

Sorties éducatives

La direction présente aux membres du conseil la programmation des sorties éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (art. 87 de la L.I.P.) pour les mois de novembre et décembre 2008.

CONSIDÉRANT QUE ces sorties éducatives constituent un moyen pour favoriser la réussite scolaire des élèves;

CE-438-08 IL EST RÉSOLU par monsieur Stéphane Saulter,

QUE soit approuvée la programmation des sorties éducatives telles que proposées par la direction de l'établissement.

ADOPTÉE.

Situation budgétaire au 30 juin 2008

Le directeur présente un sommaire des résultats estimés au 30 juin 2008 pour l'école de Saint-Joseph et le service de garde. Compte tenu de la situation financière de l'école les membres du conseil souhaitent maintenir l'ensemble des services offerts pour l'année 2008-2009.

Critères d'inscription pour l'année 2008-2009

Le directeur présente aux membres du conseil d'établissement, les critères d'inscription pour l'année 2008-2009.

Projet éducatif « Caisse populaire »

La direction présente aux membres du conseil le projet éducatif « La caisse scolaire Desjardins » qui a pour but de permettre aux enfants de s'initier aux vertus de l'épargne. L'école mettra en place ce projet si la majorité des parents sondés sont en faveur d'un tel projet.

CONSIDÉRANT QUE ce projet constitue un moyen pour favoriser l'implication des élèves dans leur réussite scolaire;

CE-439-08 IL EST RÉSOLU par monsieur Stéphane Saulter,

QUE soit approuvée ce projet éducatif tel que proposé par la direction de l'établissement.

ADOPTÉE.

Établissement des règles de régie interne (art. 67)

Monsieur Yannick Roy présente aux membres les règles de régie interne. Il informe l'assemblée que l'avis de convocation sera toujours envoyé par courriel quelques jours avant la tenue d'une rencontre.

CE-440-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène Vallée,

> QUE ces règles soient acceptées telles que

présentées.

ADOPTÉE.

INFORMATION-**CORRESPONDANCE** Brochure du Ministère de la santé et des Services sociaux :

« Petit guide à l'usage des parents pour discuter de sexualité avec

leur adolescent »

Brochure du CLSC: Trucs et moyens

Financement direct

AFFAIRES NOUVELLES

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-441-08 IL EST RÉSOLU par madame Francine Nolet,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 30.

Christian Leclerc Yannick Roy secrétaire d'assemblée

président